



17 mars 2003

---

**Circulaire\***

Circulaire de l'Administrateur chargé du Bureau des services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission – 28 mars 2003 : nouveaux timbres de la série ordinaire et entiers postaux****Timbres de la série ordinaire**

1. Le vendredi 28 mars 2003, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) émettra sept nouveaux timbres de la série ordinaire dont la valeur correspondra aux tarifs d'affranchissement en vigueur ou à la différence entre un ancien et un nouveau tarif. Trois timbres seront émis à New York, d'une valeur de 0,23 dollar, 0,37 dollar et 0,70 dollar, respectivement, et deux à Vienne, d'une valeur de 0,25 euro et 1 euro, respectivement; deux timbres spéciaux au format tête-bêche seront également émis à New York.

2. Le timbre à 0,23 dollar, conçu par Rorie Katz (Organisation des Nations Unies), représente des mains entrelacées sur lesquelles est inscrit le mot « peace ». Le timbre à 0,37 dollar, également conçu par Mme Katz, représente un emblème de l'Organisation des Nations Unies de couleur or; sur le fond apparaissent en lettres dorées les mots « Nations Unies » dans les six langues officielles. Le timbre à 0,70 dollar est une photographie des bâtiments du Siège de l'ONU; c'est la première fois qu'une image holographique est utilisée sur un timbre de l'ONU. Les mots « Greetings from the United Nations » sont inscrits sur le timbre, qui a été conçu par Rorie Katz et Robert Stein (Organisation des Nations Unies).



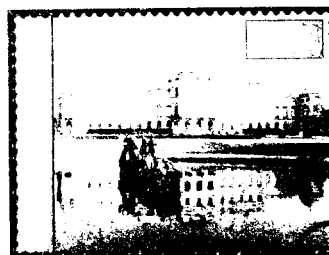
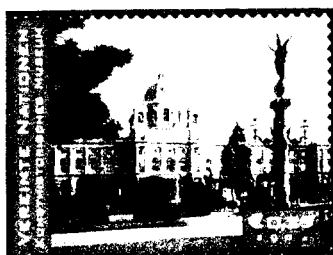
\* Date d'expiration : 11 avril 2003.

03-28337 (F) 190303 190303



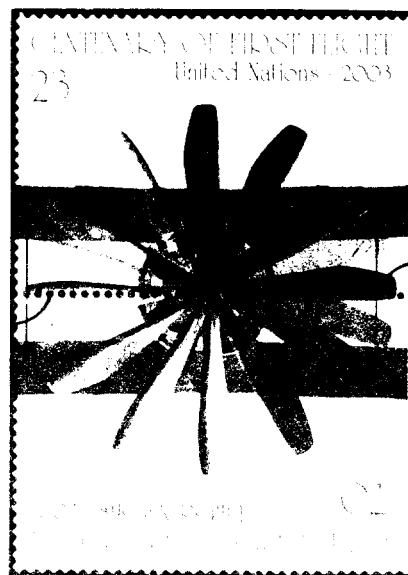
3. Le timbre à 0,25 euro est une photographie du Kunsthistorisches Museum de Vienne, dont le crédit revient à Österreich Werbung Bohnacker. Le timbre à 1 euro est une photographie du Palais du Belvédère à Vienne, dont le crédit revient à Österreich Werbung H. Wiesenhofer. Ces photographies ont été adaptées en maquettes de timbre par Rorie Katz.

(Valeur équivalente en dollar des États-Unis : 0,25 euro = 0,25 dollar et 1 euro = 0,99 dollar, sous réserve de la fluctuation des taux de change.)



### Centenaire du premier vol

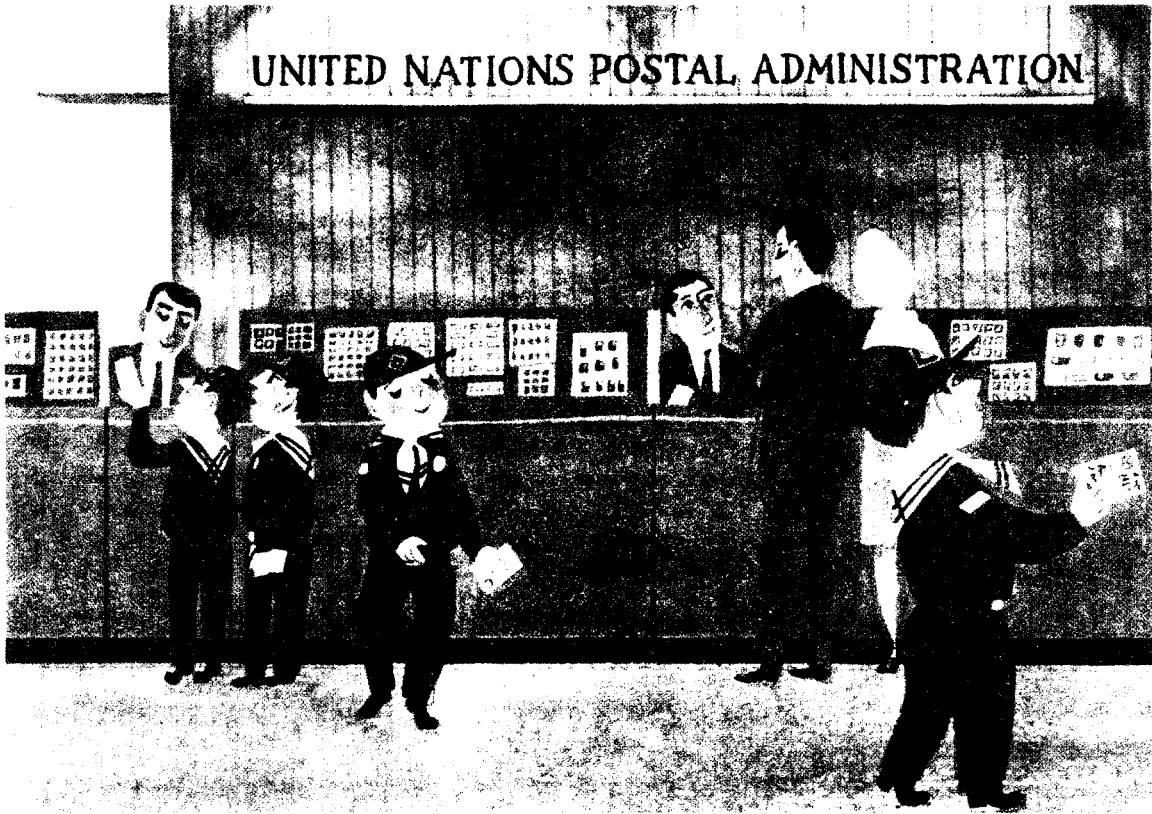
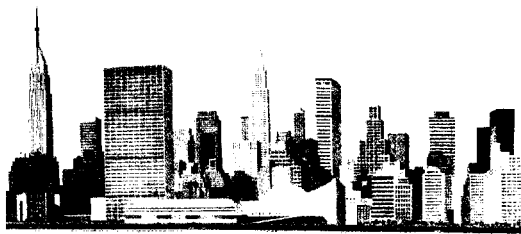
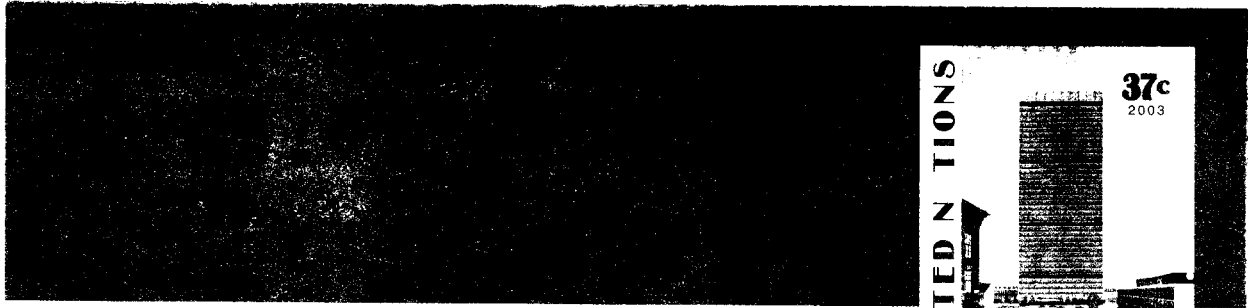
4. Pour commémorer le centenaire du premier vol, l'APNU émet une paire de timbres tête-bêche représentant une hélice en rotation. Le tête-bêche, autre première du genre pour l'APNU, est une paire de timbres se tenant, dont l'un est à l'envers par rapport à l'autre. Ces timbres, conçus par Robert Stein, auront une valeur de 0,23 et 0,70 dollar. Ils seront mis en vente avec oblitération premier jour sur une enveloppe spéciale illustrée d'une photographie du premier vol motorisé effectué par Orville Wright le 17 décembre 1903, dont le crédit revient à la United States Library of Congress Science Photo Library.



5. Une carte postale spéciale commémorant le centenaire sera également émise le 28 mars 2003. Une photographie du Wright Flyer de 1903 y sera reproduite, et elle sera disponible soit seule soit affranchie avec les timbres au format tête-bêche non oblitérés ou oblitérés (voir reproduction en annexe).

### Entiers postaux

6. Le 28 mars 2003, l'APNU émettra deux nouvelles enveloppes préalablement affranchies à 0,37 dollar pour tenir compte de la révision des tarifs postaux. Elle émettra en outre deux séries de cinq cartes postales d'une valeur de 0,23 dollar et 0,70 dollar. Des illustrations tirées de l'ouvrage de M. Sasek (copyright 1968), *À la découverte des Nations Unies*, seront reproduites sur les enveloppes et les cartes, avec l'autorisation de Simon and Schuster, Children's Publishing Division.



## Renseignements pratiques

7. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le vendredi 28 mars 2003 aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir temporaire situé dans l'aile est du hall du Secrétariat, entre la cafétéria et le kiosque à journaux, devant les fenêtres, de 9 heures à 16 heures.

8. Il sera également possible de se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis placé à côté de la Librairie de l'ONU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

9. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.

